

## 10. Des collèges durables

→ Les opérations de travaux neufs sont systématiquement inscrites dans une démarche de **Haute Qualité Environnementale (HQE)**.

→ **Mise en place de l'expérimentation Agenda 21**

**6 collèges publics expérimentent depuis l'année dernière cette démarche innovante et moderne :**

Fontaine des Ducs à CHATILLON-SUR-SEINE, Champollion à DIJON, Pasteur à MONTBARD, Félix Tisserand à NUITS-SAINT-GEORGES, Jean Rostand à QUETIGNY, Champ Lumière à SELONGEY.

L'originalité de l'Agenda 21 scolaire est de permettre aux collèges de rentrer dans une **démarche globale de développement durable**.

Les actions qui sont mises en œuvre dans ce projet concernent les grandes thématiques essentielles du développement durable : achats, consommation, alimentation, déchets, l'eau, la gestion des énergies...

Ce dispositif est financé à hauteur de **38 000 € sur 3 ans**.